



ÇA SUFFIT !

Le Comité régional CGT Occitanie a été alerté de violences policières commises contre des lycéens de Joffre, à Montpellier, hier matin. Coups de matraques et coups de pied : voilà la réponse du gouvernement aux revendications de la jeunesse.

Ces lycéens étaient parfaitement pacifiques, mais voulaient mobiliser leur établissement contre les réformes visant la jeunesse, en particulier la loi ORE/Parcoursup, la réforme du Bac et le service national universel (SNU). Outre des coups de matraque, un Taser aurait été utilisé contre deux lycéens.

Cette répression tient lieu de politique pour un gouvernement sombrant dans le discrédit général et, par-là, ce sont les libertés démocratiques qui sont mises en danger. Le Comité régional CGT Occitanie rappelle que la liberté d'expression et de manifester sont des droits humains fondamentaux. Déjà, durant les grandes mobilisations contre la loi Travail, la CGT avait dénoncé les limitations drastiques au droit de manifester (fouilles, contrôles, périmètres de sécurité) ainsi que les violences qui s'abattaient contre les citoyens, les militants syndicaux et politiques, visant à brider toute contestation. Ces dérives du pouvoir sont inacceptables dans un État de droit, pays des droits de l'homme ! Mais elles perdurent !

Depuis maintenant plusieurs semaines, le gouvernement n'entend pas les revendications légitimes du mouvement populaire et spontané des Gilets Jaunes et de la mobilisation des syndicats de salariés, de lycéens et d'étudiants. Bien au contraire, en déployant une escalade de la violence, l'État manque à son devoir de protection des citoyens et des manifestants.

Les violences policières massives qui ont fait des dizaines de blessé-es ces dernières semaines ne doivent pas empêcher d'élargir les mobilisations. La CGT appelle à une grande journée interprofessionnelle de grève, le 5 février prochain. La grève est la seule façon de faire reculer ce gouvernement, qui ne l'oublions pas, est au service du grand patronat.

Le Comité régional CGT Occitanie exige la levée de toutes les mesures portant atteinte au droit à manifester, l'abandon et l'interdiction de toutes les armes dites non-létales mais dont l'utilisation conduit à des mutilations ou à des décès (telles que les flash Balls et les grenades de désencerclement) et que la lumière soit totalement faite sur les chaînes de commandement responsables des violences policières ayant abouti à des blessures de manifestant-es.

Nous condamnons fermement l'usage de la violence contre la jeunesse, contre ses revendications. Pour la CGT, une société qui frappe ses jeunes, qui frappe ses citoyens, est une société à la dérive, malade.

Toulouse, le 25 janvier 2019

Comité Régional CGT Occitanie

7 place du Fer à Cheval - 31300 Toulouse - ☎ 05 61 23 35 52
Maison des Syndicats 474 allée Henri II de Montmorency 34000 MONTPELLIER ☎ 04 67 15 91 74
crcgt.occitanie@orange.fr